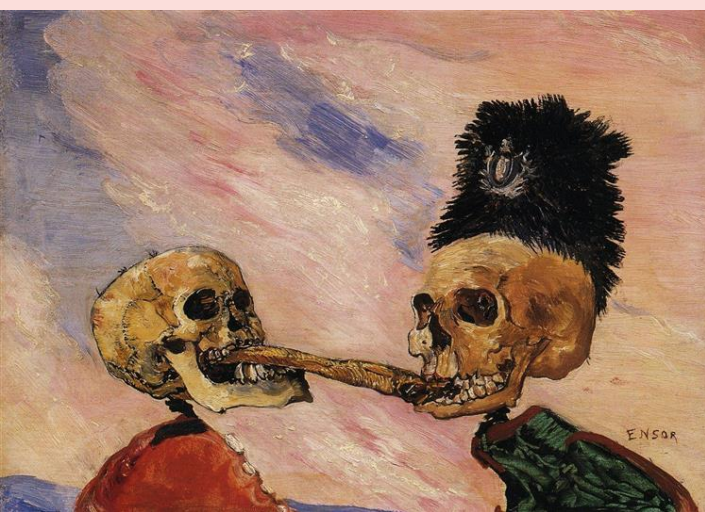


De l'aide à mourir à l'aide climatique : *visualisations des débats parlementaires sous les mandats Macron.*



James Ensor, *Skeletons Fighting Over a Pickled Herring*, 1891

Les débats à l'Assemblée nationale sont un des lieux centraux de la production des lois et du budget de l'État, c'est ici que toutes les forces politiques élues démocratiquement échangent, s'opposent, s'allient et convergent vers les politiques en devenir. On peut dès lors faire l'hypothèse que ce qui est le plus débattu peut également être considéré comme une priorité politique. Aujourd'hui, il est possible de récupérer et analyser les débats de l'Assemblée nationale à l'aide d'outil emprunté à l'analyse textuelle. De l'aide à mourir à l'aide climatique, les dispositifs, politiques et lois qui sont débattus sont évidemment d'une large diversité. Au travers de cette base de données couvrant les trois dernières législatures jusqu'en juin 2026, il est question de savoir quelle place occupe la transition écologique comme priorité politique. Nous identifions six « thèmes verts » – l'agriculture, l'eau, les énergies renouvelables, la biodiversité, le nucléaire et l'économie circulaire, dont nous analysons la place, les acteurs qui se positionnent davantage dessus, et sous quelles modalités sont-ils invoqués.

De l'aide à mourir à l'aide climatique.

L'écologie n'est pas un sujet récent.

Depuis plusieurs décennies, elle s'est imposée comme un problème public, à toutes les échelles : droit de l'environnement, Convention citoyenne pour le climat, loi de programmation énergie-climat, planification écologique, stratégie nationale bas-carbone, etc. Après une saison blanche et sèche, l'élection présidentielle de 2027 pourrait la replacer au cœur du débat public, alors même qu'elle a été, depuis 2017, singulièrement peu traitée.

L'enjeu est pourtant décisif pour l'avenir de la transition écologique.

À mesure que la campagne avance, chaque candidat est appelé à se positionner sur les sujets que les Français jugent prioritaires, et chaque formation à esquisser le programme d'un éventuel mandat. La place réservée à la transition écologique devra y être clarifiée, d'autant que la France, à l'approche de 2030, n'est toujours pas sur une trajectoire compatible avec ses objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre.¹

Cette centralité annoncée tranche avec le traitement réservé au sujet depuis 2017.

Les investissements du gouvernement pour la transition et l'adaptation semble fragilisés par une réduction des montants alloués : une dynamique de long terme insuffisante selon les rapports, qui s'accompagne de coupes budgétaires sur le plus court terme

(diminution des Fonds verts de 850 millions d'euros, réduction nette des crédits alloués aux dispositifs²). Ce retrait budgétaire est complété d'un traitement discursif ambigu. Le samedi 29 août 2026, invité sur le plateau de LCI, le Premier ministre Sébastien Lecornu revenait sur l'été caniculaire qui venait de frapper la France. Dès juillet, les Écologistes et la France insoumise avaient déposé une motion de censure, dénonçant le manque d'anticipation du gouvernement face aux événements climatiques extrêmes et, plus largement, la faible prise en compte du changement climatique depuis 2017. Le Premier ministre ironise : « Le gouvernement a dû affronter une motion de censure parce qu'il y avait une canicule et qu'il faisait chaud ». S'il affirme ne pas invisibiliser les conséquences du changement climatique et les événements extrêmes qui en découlent, il n'en minimise pas moins la situation, jugeant illégitime le dépôt d'une motion de censure. Et ce, alors même que l'été 2026 est le plus chaud jamais enregistré, et le plus tragique : de juin à septembre, 8 000 personnes ont perdu la vie, principalement à cause des canicules, 97 000 hectares ont brûlé, 220 000 personnes ont été déplacées et plusieurs milliers d'agriculteurs font aujourd'hui face à des pertes de récolte massives.

Cette minimisation du changement climatique et de ses effets n'est pas incohérente, les débats parlementaires n'y accordant qu'une place marginale depuis 2017. Sur les dix dernières années, la question écologique, particulièrement celle de la biodiversité et des incendies forestiers, a

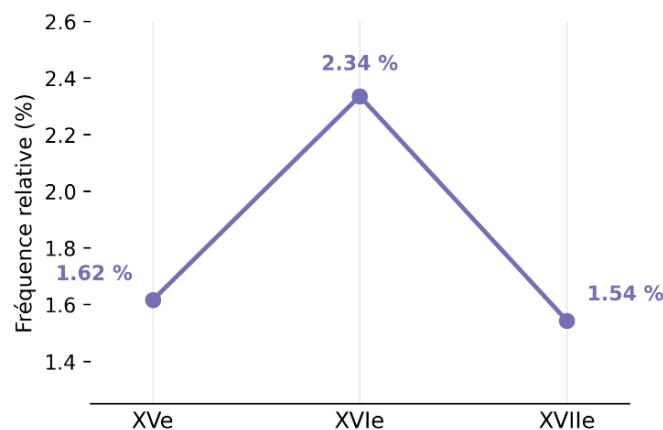
¹ Dangers climatiques : la France face à ses responsabilités. (2026). Rapport annuel, Haut Conseil pour le Climat. Paris, France. p.68

² Adapter la France à +4°C : moyens, besoins, financement. (2025). Rapport annuel, Institute for Climate Economics. Paris, France. p.21

occupé une place minimale dans les débats parlementaires : **moins de 3 % des interventions des députés** au maximum (voir Figure 1). Entre les trois législatures, elle connaît un poids relatif remarquablement bas, hormis durant la XVI^e législature, où nombres de *thèmes verts*, que nous définirons comme des thèmes étant directement associés à la gestion ou préservation de ressources naturelles, ont été beaucoup

discutés, principalement pour des raisons conjoncturelles – la crise énergétique ayant touché l'Europe en 2022. En dehors de cette période, la place de la question climatique, rapportée à l'ensemble des sujets débattus à l'Assemblée nationale, apparaît particulièrement faible. Elle fait écho, plus largement, à une planification écologique mis au second plan de l'agenda politique sur les deux mandats d'Emmanuel Macron.³

Figure 1 – Poids relatif de la biodiversité et des risques climatiques dans les débats de l'Assemblée nationale, par législature



Lecture : le thème de la biodiversité représente 1,6 % des prises de paroles dans les débats de l'Assemblée nationale durant la XVe législature.

Source : auteur.

Il est alors possible d'interroger les débats de l'Assemblée nationale sur la place des thématiques écologiques dans les deux derniers quinquennats. À l'aide de la base de données ouverte en ligne de l'Assemblée nationale et de la librairie BERTopic, nous modélisons les thématiques principales qui ont été l'objet de discussions à l'Assemblée nationale sur les trois dernières législatures, couvrant pratiquement l'intégralité des mandats d'Emmanuel Macron et de ses différents gouvernements.

Deux questions structurent notre analyse : de quoi parle-t-on ? qui en parle ? Notre modélisation nous permet de tracer diverses tendances : par législatures, par blocs et enfin par partis politiques. Si ces éléments nécessitent la lecture attentive d'un analyste, et une connaissance des débats et de la structure bureaucratique de ces derniers, notre étude permet de comprendre quantitativement si la transition écologique a constitué un objet important du débat

³ S'il est possible de souligner l'amélioration du cadre juridique et politique de cette planification écologique, elle reste fiscalement, administrativement et juridiquement trop peu priorisée : Dangers climatiques : la France face à ses responsabilités. (2026). Rapport annuel, Haut Conseil pour le Climat. Paris, France. p.68

parlementaire, sous quelles conditions et dans quel contexte.

1. La place limitée des thèmes écologiques à l'Assemblée nationale

Nous identifions six thèmes verts à l'aide de notre modèle : **l'agriculture, la gestion de l'eau, les énergies renouvelables, la biodiversité et les risques climatiques, l'énergie nucléaire et l'économie circulaire**. Nous définissons les thèmes verts par leur lien plus ou moins direct à la gestion, l'exploitation ou la protection des ressources naturelles. Cette définition comprend, mais ne s'arrête pas, à des thèmes *écologiques*, qui sont propres à la protection des ressources naturelles et de l'environnement. Cela nous amène également à exclure des thèmes *pouvant* être relié à des enjeux autour des ressources naturelles, mais pouvant aussi être formulé en dehors de ce cadre : c'est par exemple le cas des transports publics, ou du logement. Cela implique d'affirmer un postulat de base : il est attendu, en théorie, que les débats sur la gestion ou l'exploitation de ressources naturelles s'inscrivent dans une considération pour la transition écologique.

L'agriculture est le thème vert le plus discuté dans les débats de l'Assemblée nationale. Parmi les 40 thèmes principaux déterminés par notre modèle, l'agriculture arrive en 5^e position selon le nombre de documents (un document correspond à une prise de parole) qui lui sont associés. Il arrive après les hôpitaux et les débats sur l'aide à mourir (1^{er}), le logement (2^e), les finances publiques (3^e) et enfin les retraites. Beaucoup de ces débats n'étaient pas limités à l'Assemblée nationale mais sont aussi des

enjeux médiatiques et politiques importants. La gestion des hôpitaux a particulièrement été débattue durant la pandémie de COVID-19 et constitue encore aujourd'hui une question investie par la majorité de l'hémicycle. Les finances publiques et les retraites occupent une place relativement prévisible, compte tenu des nombreuses révisions des Projets de Loi de Finances et des multiples réformes, et projets de réformes, du système de retraite français. Pour l'agriculture, cette place se justifie en partie par l'importance des débats sur la loi d'urgence pour la protection et la souveraineté agricole, promulguée le 18 août 2026. Cette loi vise à « renforcer la souveraineté alimentaire » en protégeant les agriculteurs de la concurrence déloyale, renforcer leur place dans leurs relations commerciales et simplifier les normes applicables, notamment via la réintroduction de certains insecticides, jugés nécessaires pour certains terrains, et le doublement des volumes des stocks d'eau.⁴

La majorité des thèmes verts sont relégués au second plan, et n'apparaissent qu'après des questions d'ordre économique. Hormis l'agriculture, aucun autre thème vert n'apparaît dans les 10 thèmes les plus importants du corpus analysé. Ce sont majoritairement des questions de politiques économiques qui devancent ces autres thèmes dans les débats : fiscalité et imposition (7^e position), accords européens (8^e), ou encore politiques de l'emploi (10^e). La gestion de l'eau et la pêche arrive en 13^e position, tandis que les énergies renouvelables sont 16^e. Trois autres thèmes sont identifiés dans la seconde moitié de la liste, la biodiversité (23^e), le nucléaire (30^e) et

⁴ Ministère de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire, (2026). Communiqué de presse. <https://agriculture.gouv.fr/la-loi-durgence-pour-la-protection-et-la-souverainete-agricoles-promulguee-par-le-president-de-la>

l'économie circulaire (36^e). Du point de vue du volume de prise de paroles, sur les trois législatures, les thèmes verts occupent donc une place secondaire, voire parfois marginale dans les débats de l'Assemblée nationale.

La biodiversité et les énergies renouvelables partagent un lexique commun chez les parlementaires qui le traitent. Notre modèle permet de calculer la proximité des *embeddings*, représentations numériques de nos documents sous forme de vecteurs, et de produire un score de similarité des thèmes générés, allant de 0 (différence totale) à 1 (les thèmes sont identiques). Dans le cas du couple biodiversité-énergies renouvelables, nous obtenons le score de similarité le plus élevé parmi tous nos thèmes verts, d'environ 0,81, indiquant que le vocabulaire définissant chacun des thèmes est hautement similaire, voire partagé. Tous partis politiques confondus, et sur les trois législatures, la question des énergies renouvelables semble alors fréquemment inscrite dans des questions de protection de l'environnement et de luttes contre les risques climatiques tels que les incendies forestiers. Une lecture de fond des débats permet d'identifier deux modalités dans lesquels ce couple thématique s'exprime : dans un premier temps, l'énergie renouvelable face aux émissions de carbone et les dégâts qu'elles présentent. Dans un second temps, comme dans le cas de l'hydroélectricité, la place du renouvelable dans le parc énergétique français est replacé dans le contexte des réglementations européennes visant à protéger certains

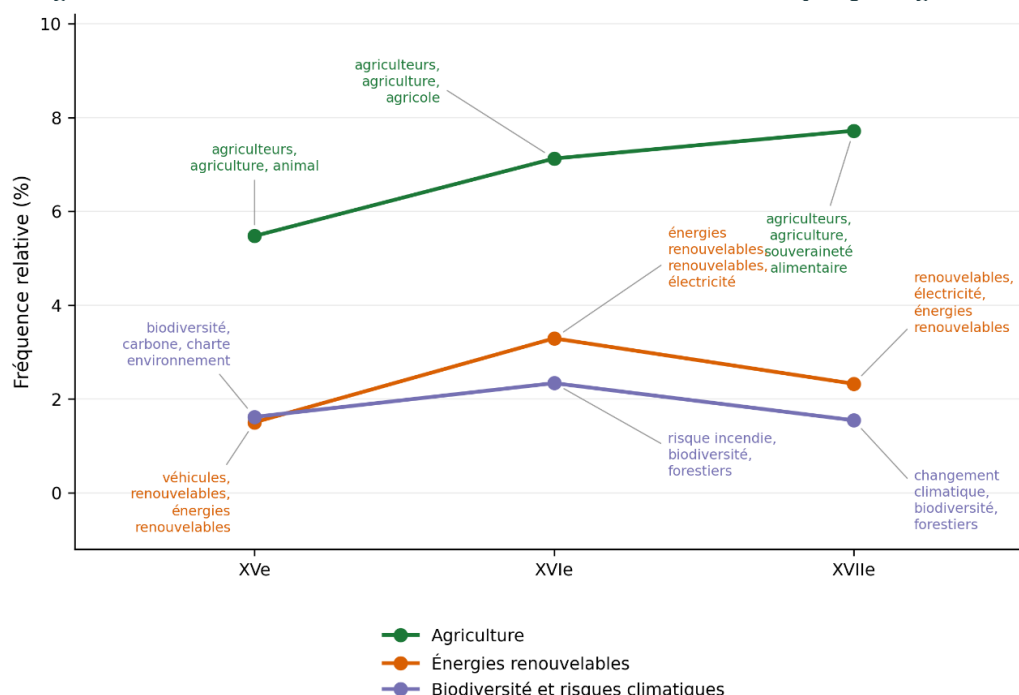
territoires naturels, qui sont accusées de freiner le développement de projets économiques⁵.

Au fil des législatures, le vocabulaire employé pour débattre de ces thèmes a évolué. L'ampleur de cette évolution varie toutefois d'un thème à l'autre : certains mobilisent un champ lexical stable, structurel, quand d'autres voient leur vocabulaire se recomposer au gré de la conjoncture. Pour le mettre en évidence, notre modèle extrait, pour chaque législature, les mots les plus caractéristiques d'un thème, c'est-à-dire ceux dont le score *c-TF-IDF* est le plus élevé (voir Figure 2). Cet indicateur mesure à quel point un mot est spécifique à un thème donné, il est d'autant plus élevé que le mot revient souvent dans les débats associés à ce thème, tout en restant rare dans les autres. L'agriculture, dont le poids relatif a continué de croître avec le temps, possède un champ lexical représentatif relativement stable dans le temps (voir Figure 2). Les énergies renouvelables sont, quant à elles, surtout discutées en lien avec l'automobile et les véhicules électriques dans la XV^e législature, une association qui disparaît par la suite. La biodiversité, enfin, occupe une position intermédiaire : la Charte de l'environnement était centrale dans son champ lexical sous la XV^e législature, mais c'est lorsque les débats se portent sur les risques d'incendies forestiers que le thème atteint son poids relatif le plus élevé des trois législatures, avant de retomber à un niveau bas.⁶

⁵ « Cet amendement démasque les intentions des écologistes et de la gauche. Ce que vous voulez, c'est ralentir, voire empêcher tous les projets. » Charles Sitzenzstuhl, sur l'amendement n°837 faisant de l'installation de *data centers* en France un projet d'intérêt national majeur et l'objet d'une consultation citoyenne. Compte rendu de la deuxième séance du 30 avril 2025, Assemblée nationale.

⁶ Nous rappelons que les données ayant été récupérées s'arrêtent avant la période de canicule qui a caractérisé l'été 2026, les débats ayant eu lieu sur cette période et couvrant potentiellement ce sujet ne sont pas intégrés ici.

Figure 2 – Poids relatif d'un thème et son vocabulaire caractéristique, par législature



Lecture : entre la XVe et XVIIe législature, l'agriculture a occupé entre 5,5 % à 7,5 % des prises de paroles sur l'ensemble des débats à l'Assemblée nationale. Elle a progressivement inclus la question de la souveraineté alimentaire comme vocabulaire prioritaire.

Source : Auteur.

2. Une coloration politique diversifiée

2.1. L'écologie : de gauche ou de droite ?

Les risques climatiques et la biodiversité sont des thèmes davantage investis par le bloc de gauche⁷. Sur les trois législatures confondues, la gauche accorde un temps de parole à ces thèmes supérieur aux autres blocs politiques (voir Figure 3.a.), soit 2,3 % de son temps de parole sur l'ensemble des thèmes, contre 1,73 % pour le bloc gouvernemental et

0,9 % pour l'extrême-droite. Plus encore, le temps de parole sur la biodiversité de la gauche est 35 % supérieur à la moyenne de tous les thèmes traités⁸ (Voir Figure 3.b.).

La biodiversité fonctionne aussi comme un registre rhétorique mobilisé pour dénoncer l'insuffisance des politiques écologiques. Une consultation des prises de paroles les plus représentatives permet de distinguer plusieurs modalités d'expression de ce thème. Il est notamment invoqué pour critiquer la réduction des effectifs de l'Office National des Forêts, dans un contexte de

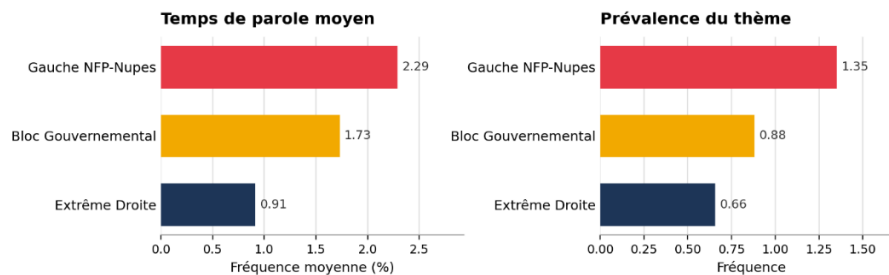
⁷ Ici, sont compris les alliances Nupes puis NFP (Gauche Démocrate & Républicaine, Socialistes, Écologistes, France Insoumise). Voir annexe.

⁸ Nous calculons le *lift* d'un thème, c'est-à-dire une fréquence relative de prise de parole pour ajuster en fonction du nombre de députés d'un parti. Cette fréquence ajustée représente le rapport de deux ratios : la place du thème d'un parti sur l'ensemble de son volume de parole, et la place du thème de l'ensemble de l'AN sur ensemble du volume de parole de l'AN.

multiplication des incendies forestiers chaque été. La biodiversité et sa mise en péril ont également nourri les débats sur la portée de la Loi Climat et Résilience de 2021, issue

de la Convention citoyenne pour le climat, en particulier sur la faiblesse des efforts consacrés à la lutte contre les passoires énergétiques et les logements classés G.

Figure 3 – Répartition du temps de parole (à gauche) et place relative de la biodiversité dans les prises de paroles d'un bloc politique (à droite)



Lecture : le député moyen du bloc de Gauche NFP-Nupes prend 2,3 % de son temps de parole à parler de la biodiversité (Figure de gauche). Ce bloc consacre proportionnellement 35 % de temps de parole en plus à ce thème que l'ensemble de l'AN (= 1) (Figure de droite).

Source : Auteur.

Le bloc d'extrême droite se concentre presque exclusivement sur les questions énergétiques, et singulièrement sur le nucléaire, abordé dans une perspective nationaliste et souverainiste, et non sous l'angle écologique. Composé du Rassemblement national et de l'Union des Droites pour la République, ce bloc milite largement en faveur de la nucléarisation intensive du parc énergétique français : il y consacre la part de temps de parole la plus élevée des trois blocs (1,9 %), soit plus du double de la part qu'il accorde en moyenne à l'ensemble de ses autres sujets (voir Figure 4.a.). Nous distinguons deux arguments. Premièrement, le développement de l'énergie nucléaire garantirait, selon ce bloc, un apport en électricité à bas prix, à rebours des énergies

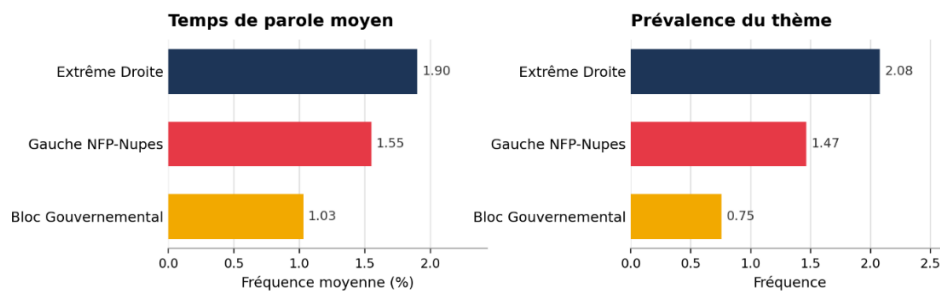
renouvelables dont le financement nécessiterait une hausse des taxes supportée par la population.⁹ Ensuite, le nucléaire est défendu au nom de la « souveraineté énergétique » et donc de la souveraineté nationale. Ce lien entre nucléaire et souveraineté nationale est historiquement ancré au sein des élites politiques françaises, qui ont contribué à mettre le nucléaire au centre de la politique énergétique française dès 1945.¹⁰ Cette centralité contribue à associer idéologiquement nucléaire et identité nationale, bien que les technologies mobilisées, comme les ressources nécessaires à la production nucléaire, aient largement reposé sur des partenaires étrangers.¹¹

⁹ Lire la note de l'Institut qui nuance ces propos sur le coût du nucléaire : Schweizer, R., Richet, V. (2025). [Relancer le nucléaire ? Enjeux des coûts et de leur financement.](#)

¹⁰ Belaunde, L. (2026). L'État et ses élites dans l'ancrage de la politique nucléaire en France. *Regards croisés sur l'économie*, 38(1), 70-79. <https://doi.org/10.3917/rce.038.0070>.

¹¹ Jasper J. M. (2014), *Nuclear Politics: Energy and the State in the United States, Sweden, and France*, Princeton University Press, Princeton.

Figure 4 – Répartition du temps de parole (a.) et place relative du nucléaire dans les prises de paroles d'un bloc politique (b.)



Source : Auteur.

Bien que ce soit plus modéré, l'eau et la pêche sont également l'apanage du bloc d'extrême droite, ici aussi comme un objet de souveraineté nationale. Accordant 8 % de temps de parole supplémentaire que la moyenne sur tous les débats de l'Assemblée nationale, le bloc investit également la question de la régulation de la pêche jugée excessive et non compétitive envers les autres pays européens, ainsi que l'accès à l'eau potable en Outre-mer comme à Mayotte. Les arguments premiers mobilisés sont alors les conditions économiques des acteurs concernés ; la dimension écologique n'y est pas présente.

Le bloc central est principalement présent sur le thème de l'économie circulaire et du recyclage. Étant l'un des plus petits thèmes de notre corpus, c'est également celui où le bloc gouvernemental, composé de la majorité présidentielle, du centre et de la Droite Républicaine, se distingue le plus parmi nos six thèmes. Plus généralement, ce bloc reste relativement présent sur l'ensemble de nos thèmes pour deux raisons : d'abord, le bloc gouvernemental est en partie composé de membres du gouvernement (ministres, secrétaires d'État etc.) prenant la parole plus systématiquement. Ensuite, ce bloc est composé de nombreux partis, ce qui

nécessite de prendre en compte l'éventuelle hétérogénéité de ce bloc politique.

2.2. Des blocs politiques aux partis

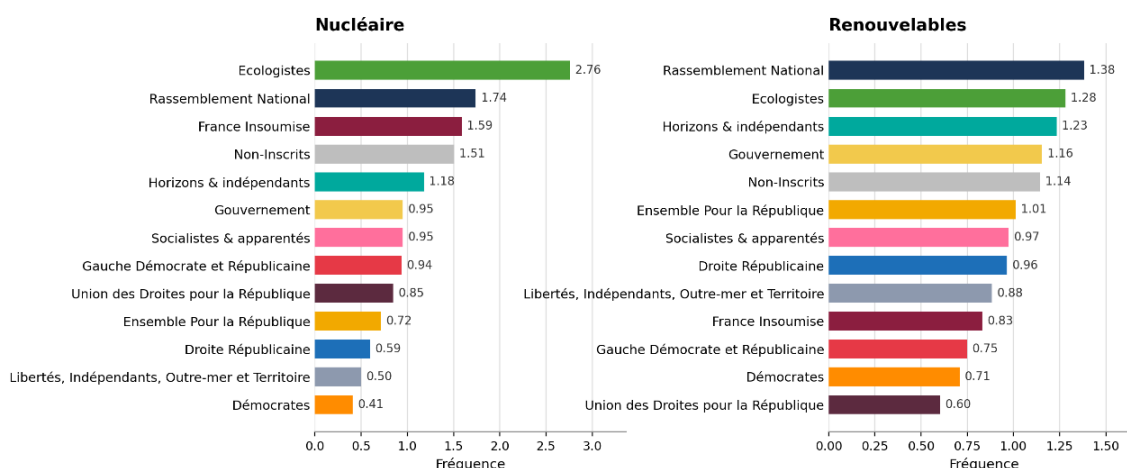
La biodiversité est davantage débattue par les Écologistes. Une observation des fréquences relatives des blocs politiques peut dissimuler certaines spécificités entre partis politiques d'un même bloc, malgré des alliances de façade. C'est le cas de la biodiversité, qui est en vérité un thème largement porté par le parti Écologistes au-dessus de tous les autres blocs et partis. Le temps de parole accordé à la biodiversité par les Écologistes est plus de 200 % supérieur à la moyenne accordée à l'ensemble des sujets de l'Assemblée nationale, en faisant le thème le plus défendu sur l'entièreté de notre corpus. La France Insoumise est le deuxième parti le plus présent, mais avec un large écart : une fréquence relative plus de deux fois inférieure (1,32).

Le bloc de gauche est très peu présent sur l'énergie nucléaire, à l'exception des Écologistes et de la France Insoumise. Si une analyse par blocs nous pousserait à positionner la gauche deuxième sur le nucléaire et troisième sur le renouvelable, l'analyse par parti signale ici davantage de nuance. Pour ce qui est du nucléaire, les Écologistes ont à nouveau la fréquence

relative la plus élevée (voir Figure 5). Suivent alors le Rassemblement national et la France Insoumise avec des fréquences proches, respectivement 1,74 et 1,59. Enfin, Horizons est le dernier parti qui accorde davantage de temps au nucléaire que la moyenne de l'AN

tous thèmes confondus, avec une fréquence de 1,18. Les disparités intra-blocs sont importantes ici : pour chaque bloc, un seul parti investit davantage le nucléaire, tandis que les autres sont plus en retraits.

Figure 5 – Place relative du nucléaire et du renouvelable dans les prises de paroles d'un parti politique



Lecture : sur le thème du nucléaire, les Écologistes y accordent 2,76 fois plus de temps que l'ensemble de l'AN. C'est le parti y accordant la plus grande place dans leurs interventions, à l'instar du RN sur les renouvelables.

Source : Auteur.

Les énergies renouvelables sont principalement débattues entre les Écologistes, le Rassemblement National et Horizons. Le 14^e plus gros thème de notre corpus, et 3^e thème vert derrière l'agriculture et l'eau, concerne davantage de partis. Seulement cinq partis ont une fréquence supérieure à 1, mais les disparités interpartis sont plus faibles : la moyenne des fréquences est de 1,03 et la médiane de 0,94. Le Rassemblement National se positionne en premier (1,48), puis les Écologistes (1,28), Horizons (1,23), les membres du Gouvernement (1,16) et enfin Ensemble Pour la République. Les positions sont alors diverses. Le Rassemblement national juge

l'attention accordée aux énergies renouvelables, comme purement « idéologique »¹². Le recours à ces énergies décarbonées augmenterait le prix de l'électricité pour un approvisionnement énergétique largement insuffisant. Pour les Écologistes, il s'agit fréquemment de défendre les renouvelables en répondant aux critiques qui sont formulées, notamment en matière de coûts et d'efficacité. Le groupe Horizons et apparentés tient une posture ambiguë sur l'éolien : à la fois nécessaire et en faveur d'un compromis en arguant un impact sur la vie des collectivités territoriales. Le développement d'énergies renouvelables doit se faire conditionnellement à ne pas

¹² « Sans un nucléaire puissant, la transition restera incantatoire. Il nous faut donc sortir d'un modèle idéologique pour revenir à une électricité bon marché, décarbonée, facteur de compétitivité, de réindustrialisation et de puissance. » Vincent Trébuché, Compte rendu de la première séance du 16 juin 2025, Assemblée nationale.

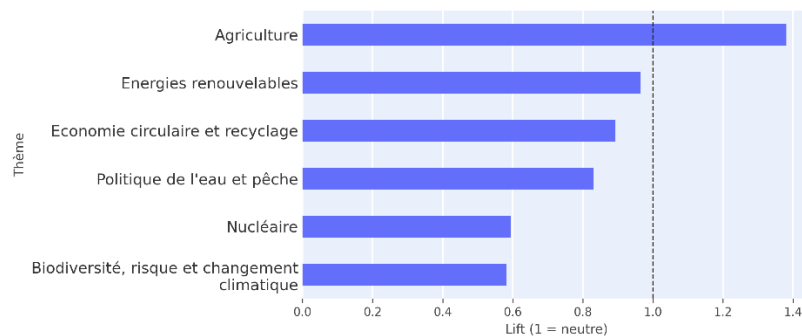
augmenter le coût de l'électricité pour certains, notamment les petites entreprises et entrepreneurs. Cette posture n'est pas sans conséquences : la politique environnementale s'est souvent construite en subordination à des impératifs économiques, ce qui a souvent pour effet d'en réduire la portée.

3. Les oubliés et les oubliés de la transition

Les faibles scores de la Droite Républicaine soulignent un désintérêt pour la transition écologique. Sur l'ensemble des thèmes verts, la Droite

Républicaine est le seul parti avec un seul *lift* supérieur à un – l'agriculture –, c'est-à-dire y accordant plus de temps de parole que le temps de parole moyen de l'AN sur tous les thèmes. Le reste des thèmes verts, et notamment ceux les plus proches de la transition écologique, ont un temps de parole significativement en dessous de la moyenne des sujets traités par la Droite Républicaine (voir Figure 6), particulièrement le nucléaire (0,59) et la biodiversité (0,58) auxquelles sont accordés plus de 40 % de temps de parole en moins que la moyenne des sujets traités.

Figure 6. – Place occupée par les thèmes verts dans les prises de paroles de la Droite Républicaine.



Lecture : la Droite Républicaine n'accorde qu'à un seul thème un temps de parole supérieure au temps de parole moyen de l'Assemblée nationale : l'agriculture.

Source : Auteur.

Si l'agriculture est le thème vert le plus investi dans les débats de l'AN, il est d'avantage envisagé sous l'angle de la souveraineté nationale qu'en terme écologique. Le thème est précisément discuté principalement sous l'angle des discussions sur la loi d'urgence pour la protection et la souveraineté alimentaire. Une première tendance parlante est le fait

que ce soit le seul thème vraisemblablement d'intérêt pour la Droite Républicaine et l'Union des Droites pour la République. Plus encore, il est possible de construire une structure arborescente des thèmes, et de voir quels thèmes se regroupent le plus tôt au sein du corpus, en produisant un *clustering hiérarchique*¹³. Or, l'agriculture se recoupe en premier avec la gestion de l'eau et de la pêche,

¹³ Nous utilisons une méthode de la librairie BERTopic, appelé Hierarchical Topic Modeling. Cette méthode reconstruit un ensemble de thématiques pré-modélisées en arborescence : les thèmes se regroupent entre eux en *clusters*, puis entre plus grands clusters jusqu'à ne former qu'un seul et unique cluster. Cette visualisation met en

second thème le plus investi à droite sous un angle nationaliste et non écologique.

Les débats parlementaires participent à la construction d'une agriculture écartée des problématiques écologiques.

Aujourd'hui, l'agriculture représente un des secteurs encore peu documentés en matière d'investissement bas-carbone.¹⁴ Pour autant, une telle prise en compte est une condition nécessaire de la souveraineté alimentaire ; mais cette dernière ne reste pas formulée dans ces termes dans la majorité des débats. L'agriculture souffre de fait d'un problème de cadrage dans l'action publique : nombre de dispositifs visent l'intérêt des agriculteurs vers de nouvelles pratiques. Or, pour ce faire, les acteurs publics en charge peuvent être contraints à déplacer l'intérêt des agriculteurs en dehors des enjeux climatiques pour les convaincre.¹⁵ Cela a pour effet de recentrer le sens des innovations agroalimentaires vers un intérêt productiviste et non pas focalisé sur l'atténuation et l'adaptation au changement climatique, tant chez les acteurs publics que les industriels et agriculteurs. Conjointement à la part importante d'agriculteurs votant à droite¹⁶, la mobilisation de ce thème semble principalement défendre des intérêts préexistants, détachés de toute considération climatique.

Enfin, la politique de transition écologique semble, quant à elle, peu

articulée avec son financement, remettant en question sa crédibilité sur le long terme. Notre modèle montre une distance significative entre le thème des finances publiques, un des plus importants de notre corpus, et l'ensemble des thèmes verts. En reconstruisant la structure hiérarchique de notre corpus pour représenter les distances entre groupes de thèmes, nous observons que les finances publiques se recoupent avec nos thèmes à l'avant dernière intersection, entre deux très larges clusters (voir Figure 7). Cela représente une distance significative entre le regroupement de nos thèmes verts, et le thème des finances publiques. Croisant les résultats précédemment décrits, certaines tendances deviennent claires. D'abord, **les thèmes les plus rattachés à la transition écologique et aux risques climatiques sont les moins priorisés.** Ensuite, **ils sont discutés en dehors de leur modalité de financement**, alors même que I4CE indiquait une baisse des investissements climats de 5 % entre 2023 et 2024¹⁷, et que ces investissements vont devoir presque doubler – plus de 82 Mds d'euros d'investissements supplémentaires en 2030 par rapport à 2024.¹⁸

Il apparaît alors que la transition écologique n'a pas été traitée comme l'urgence politique qu'elle représente. Sur

valeur les proximités entre thèmes : les sujets qui se regroupent en premier ont une distance inter-sujet la plus petite et sont donc les plus proches.

¹⁴ Stratégie Pluriannuelle des Financements de la Transition Ecologique et de la politique énergétique nationale, 2e ed (2025). Paris, France. p.15

¹⁵ Thureau, B., Fabry, M., Gosset, M. (2015)

¹⁶ Bono, P-H., Purseigle F., (2024). Les agriculteurs et les européennes : un isolat électoral encore repérable, de plus en plus bigarré. Note de recherche, CEVIPOF. Sciences Po, Paris.

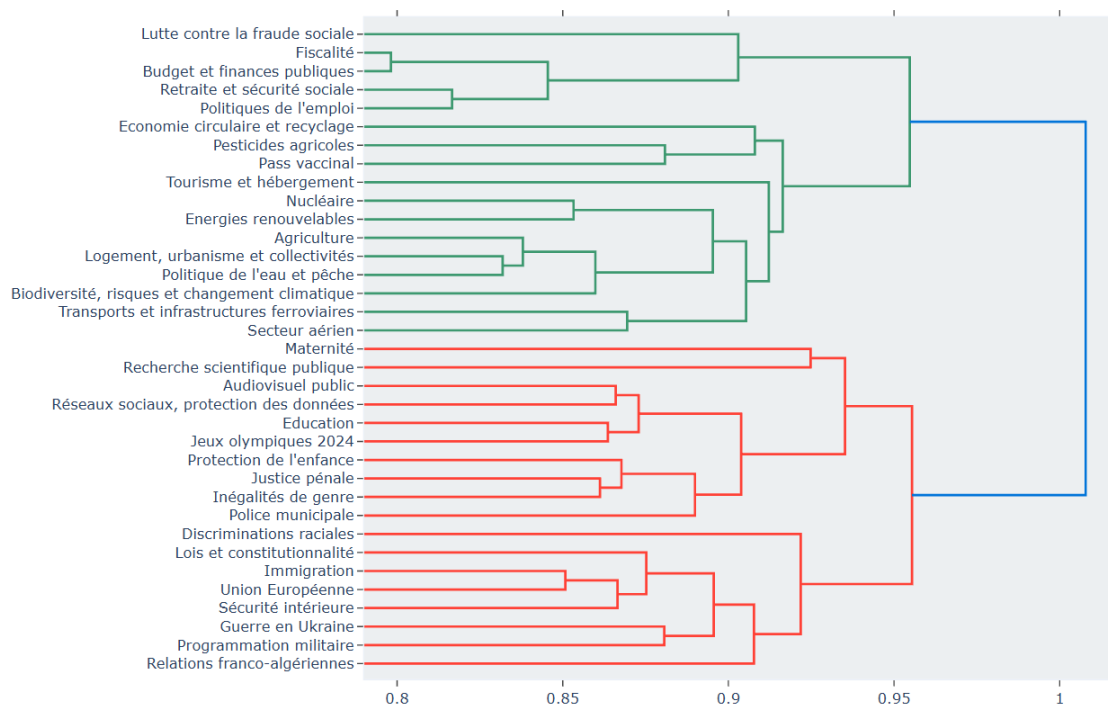
¹⁷ Douillet M., et al. (2025) Panorama des financements climats, I4CE

¹⁸ Stratégie Pluriannuelle des Financements de la Transition Ecologique et de la politique énergétique nationale, 2e ed (2025). Paris, France.

les trois législatures, la question du financement de la transition écologique a été marginale. Pour autant, le temps presse et les conséquences de l'inaction climatique se sont encore fait sentir durant les canicules qui ont caractérisé l'été 2026 : un accroissement des incendies traités en effectif réduit, des logements inadaptés face aux fortes chaleurs en ville, une biodiversité

toujours plus menacée. Alors que les coûts sociaux et politiques augmentent, le financement public est à la traîne. Face à cette urgence, une réaction politique forte doit être de pérenniser un financement à la hauteur des besoins pour les décennies à venir, tant pour la transition que l'adaptation climatique.

Figure 7 – Clusterisation hiérarchique des thèmes des débats à l'Assemblée nationale (XVe – XVIIe législature)



Note : sont calculés les distances cosinus entre les vecteurs représentant les thèmes, entre 0 et 1. Une valeur plus proche de 1 signifie une distance cosinus élevée, de la plus forte à la plus faible similarité entre vecteurs.

Lecture : le groupe comprenant le thème des finances publiques se recoupe avec le groupe comprenant les thèmes verts identifiés à une distance de 0,98, indiquant une très faible similarité entre les deux groupes.

Source : Auteur.

L'AUTEUR



Idriss Najjar est étudiant en master *Economies et Sociétés* à l'EHESS, Paris Dauphine-PSL et Mines PSL. Actuellement stagiaire à l'Institut en année de césure, il travaille en histoire de la pensée économique sur l'expertise économique des instituts de conjonctures. Il s'intéresse également à la sociologie de l'action publique et aux politiques de transition à échelle locale.

À PROPOS



L'Institut Avant-garde est un think tank non partisan qui développe des analyses et des propositions concrètes pour les décideurs, les universitaires, et toutes les générations de penseurs et de citoyens.

Quatre principes nous guident :

Édifier une vision systémique

Les débats portent souvent sur des réformes particulières ; il nous semble important de les décroiser et de développer une vision d'ensemble cohérente, indispensable, entre autres, à la planification écologique. Notre principe est que le maintien à tout prix de l'organisation existante des institutions, et l'application systématique de logiques de marché ne sont pas des fins en soi. Les structures économiques doivent être pensées pour évoluer en fonction des enjeux, et répondre à des objectifs démocratiquement discutés.

Apporter une expertise académique forte

Une vision large ne doit omettre les détails ni se passer de technicité. Un décalage existe trop souvent entre l'évolution de la recherche, les doctrines économiques en vigueur et la fabrique des politiques publiques. Nous traduisons l'état de l'art académique en propositions de politiques publiques crédibles aux yeux des décideurs.

Tisser des liens entre les disciplines

Nous invoquons les dernières recherches en macroéconomie, mais nous ne voulons pas nous en tenir à une approche strictement économique. L'histoire économique, la science politique, la géopolitique, les sciences du climat, la sociologie, l'anthropologie, ou encore la philosophie enrichissent et élargissent notre vision.

S'appuyer sur un réseau de think tanks européens

Aujourd'hui, les think tanks se nichent essentiellement à l'échelle nationale ou bruxelloise ; le European Macro Policy Network, dont nous faisons partie, enrichit ce paysage d'un troisième niveau continental. Une idée anime cette initiative lancée par l'institut allemand Deutscher Zukunfts : si les désaccords entre nos gouvernements sont nombreux, il existe un courant intellectuel uni en faveur du changement.

À PROPOS



Tenir la distance : pour une pluriannualité budgétaire verte

Un plan plutôt qu'un plafond

La quête des Lumières Vertes

institutavantgarde.fr

45, rue de Sèvres, Paris VI^e